

Empreintes

Le journal d'Ensues la Redonne # 32

Avril - Mai - Juin 2016

Zoom sur :

La concertation au cœur de l'action

Dossier :

Les enjeux de notre politique logement

Culture/Festivités :

Une belle fin de saison pour le Cadran



Le devoir de mémoire comme trait d'union entre générations

04 Social - Éducation - Emploi

Le printemps sur un air de charleston - Les Tamalous ont fêté leurs 40 ans... c'est un bel âge - Quand le Cadran résonne des chants d'enfants - Nos Centres de Loisirs sont fin prêts pour l'aventure... Théâtre : de vrais petits Pro au Cadran - Réhabiliter un logement insalubre, c'est possible - Graines de Soleil a fêté ses 10 ans La cuisine au service des plus démunis...

4
4
5
5
6
6



07 D'hier et d'aujourd'hui

L'élevage des chèvres au fil du temps, de la colline à l'étable !



08 Culture - Festivités

Fin de saison en fanfare au Cadran - Quand les artistes fêtent le printemps - Festival d'émotions pour le jeune public - Pour les gourmands, les délices de l'Olive - Euro 2016 : Ensûs a aussi sa «Fan Zone» - Une fête de la musique sans fausse note.

8
8
9
9



10 Zoom sur

La concertation au coeur de l'action.



12 Portrait

Gérard Pezzatini, une vie au service des autres.

13 Dossier

Les enjeux de notre politique logement.

17 Métropole - Conseil de Territoire

Cette fois la Métropole est en route avec toutes ses particularités mais aussi ses nombreux atouts !



18 Environnement

Comment lutter contre la prolifération des moustiques ? Opération anti-quads et motos dans nos massifs - Déchets sauvages : une lutte permanente - Les chèvres ne doivent pas être nourries... - Une belle mobilisation pour Calanques Propres - Découvrez notre réserve marine avec le Parc Marin !

18
18
18
19
19



20 Vie associative

Création d'un comité des fêtes sur la commune ! - Le Secours Catholique a soufflé ses 70 bougies - Stage multisports, les inscriptions sont ouvertes - Remise de diplômes au don du sang - Voisins en fête Tournoi en souvenir de Robert Autès - Tournoi Arnaud Joseph.

20
20
21
21



22 Travaux - Urbanisme - Sécurité

Modification du plan de circulation Chemin du Vieux Jas et quartier des Pachons - Réfection des barrières pour le parvis de l'Hôtel de Ville - Début de sécurisation des voies par des barrières en bois dans les calanques - Modification des trottoirs à venir chemin des Rompides - Ouverture de saison pour le Comité Feux.

22
22
23
23



Agenda

26

Nouveaux Commerces - État Civil

28



« Édito



Le deuxième trimestre, et plus particulièrement le mois de Juin, est toujours celui de nombreuses rencontres auxquelles avec mon équipe nous avons toujours beaucoup de plaisir à participer.

Ce sont des manifestations dans tous les domaines, spectacles et galas de fin de saison pour la grande majorité des associations, des Assemblées Générales où nous participons et répondons aux diverses interrogations des adhérents. C'est aussi une période de rencontres de proximité avec des visites de terrain dans les divers quartiers et des réunions publiques en mairie. C'est bien comme cela que nous agissons avec vous et parmi vous, une façon efficace de faire les meilleurs choix possibles car votre avis est important. Cet été verra la pause de certaines activités, associatives et municipales mais d'autres services comme les centres de loisirs prendront le relais pour les enfants et les jeunes lorsqu'ils ne seront pas partis en vacances hors commune. La période de vacances scolaires permet aussi de réaliser certains travaux dans les locaux qui se trouvent libérés. Cette année verra l'installation d'une classe supplémentaire à l'école élémentaire et des travaux à la crèche. Un été durant lequel élus et personnels continueront à travailler, en partenariat avec les futurs utilisateurs, sur les divers équipements nouveaux, telles des classes supplémentaires dans les deux écoles, l'agrandissement du gymnase avec notamment des gradins. Ces projets qui verront une adaptation de ceux qui étaient prévus au programme de 2014 seront soumis à l'avis de la population lors d'une réunion publique le 27 septembre.

Ensuès la Redonne riche de ses rencontres populaires...

Bien sûr, cet été sera aussi marqué par des manifestations festives, celles du 14 juillet, celles organisées dans les calanques par les CIQ et Sociétés Nautiques, mais aussi par les associations et notamment le nouveau comité des fêtes qui vient de naître.

Un été de travaux aussi pour les logements des Coullins dont la première pierre a été posée en ce début juin. Les travaux de la future cuisine centrale qui va se construire derrière l'école élémentaire vont démarrer dès ce début juillet afin de réaliser les terrassements pendant les vacances et ne pas gêner le fonctionnement de l'école. Cette cuisine centrale sera opérationnelle pour la rentrée 2017, elle libèrera de l'espace pour agrandir la salle de restauration de la maternelle et permettra de préparer l'arrivée de nouvelles familles avec les nouveaux logements.

Je souhaite à tous de profiter en cet été, de bonnes vacances, de grand repos, de réunions de familles, de voyages,... tout ce que les congés payés obtenus par la loi initiée par le Front Populaire le 11 Juin 1936 nous permettent aujourd'hui. Ne l'oublions pas !

Bonnes Vacances à Tous

Michel ILLAC
Maire d'Ensuès la Redonne
Conseiller Métropolitain
Conseiller de Territoire

Pêle Mêle



1



5



2



6



3



4

- 1 Le carnaval de l'école élémentaire a permis aux enfants de rivaliser d'imagination pour confectionner leurs déguisements.
- 2 Remise des cartes électorales aux jeunes électeurs lors de la cérémonie de citoyenneté dans la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville.
- 3 Les nouveaux habitants ont été accueillis lors d'une cérémonie conviviale. Nous leur souhaitons la bienvenue sur notre commune.
- 4 Le café-concert «Vis à vies» a permis la participation des élèves de la chorale du collège le Petit Prince.
- 5 Nos séniors ont prouvé qu'ils savaient rester éternellement jeunes lors du repas printanier auquel ils ont participé au Cadran.
- 6 Superbe hommage à Franck Sinatra avec le concert des Swingmen au Cadran.



7



9



8



10



11



12

- 7** Belle performance sportive pour les élèves de l'école Frédéric Mistral qui ont pu participer à une course autour du stade municipal lors de la matinée «Go Run for Fun»
- 8** Le vide grenier de printemps au boulodrome a confirmé son succès avec de nombreux visiteurs et plus de 200 exposants
- 9** Première édition d'un salon du bien-être dans la salle du Cadran
- 10** Dans le cadre du Train Bleu, la calanque de la Redonne a pris des airs de fête avec le «Nine Spirit Brass Band» de Raphaël Imbert
- 11** Dans le cadre de l'Euro 2016, retransmission des matches de l'équipe de France sur l'écran géant de l'Hôtel de Ville. Allez les Bleus !
- 12** Très beau succès cette année pour la fête de la Musique qui faisait la part belle aux musiciens amateurs et a réuni plus de 500 personnes sur le parvis de l'Hôtel de Ville

Le printemps sur un air de charleston



Le dimanche 10 avril s'est déroulé le traditionnel repas printanier des seniors placé sous le thème du Charleston. Ce sont 450 personnes qui ont pris place dans la salle du Cadran. Une fois encore l'après-midi a été rythmé par l'énergie incroyable de nos «jeunes seniors».

Lors de son discours, Martine Mattei, l'adjointe aux Affaires Sociales, a évoqué un proverbe africain : tout seul on va plus vite, ensemble on va plus loin...



«Cet adage se vérifie selon moi aujourd'hui plus que jamais, face à une politique familiale sans cesse révisée et dans un contexte économique fragile, marqué en l'occurrence par un nombre élevé de défaillances au cœur de nos territoires.

À un moment où les politiques sociales et familiales font l'objet de révisions constantes, il est selon moi, important de rassurer et de réaffirmer l'importance du partage et de l'entraide au cœur de notre société et surtout de nos vies...» Et qui dit partage dit bonheur, nous avons pu le vérifier au cours de ce bel après-midi !



Les Tamalous ont fêté leurs 40 ans... c'est un bel âge !



Le Club local est en pleine forme ! Toujours là, toujours prêts dans la bonne ambiance, c'est un bonheur de les rencontrer dans leurs activités. Au foyer Socio culturel qu'ils partagent avec d'autres activités, ils se réunissent régulièrement et systématiquement deux fois par semaine. En ce jour du quarantième anniversaire ce fut aussi l'occasion de célébrer la fête des mères avec toutes les mamans du club.

C'est en présence de Jacques Ansquer, représentant du conseil d'administration de l'Entraide Solidarité 13, Magali Andréani, responsable des Clubs des BdR, Sandrine Farge

représentante du secteur d'Istres, du maire Michel Illac et Mohamed Béhairi adjoint aux associations que cet anniversaire a été dignement fêté. L'occasion de tous les intervenants de remercier l'Entraide Solidarité et la présidente du Conseil Départemental, Martine Vassal qui nous donne des moyens, mais aussi la municipalité et surtout les bénévoles sans qui rien ne serait possible.

Michel Illac s'exprimait avec émotion «On fête aujourd'hui les 40 ans d'une association que je suis depuis 16 ans, il en est passé du monde, depuis des années vous avez de la chance d'avoir des gens qui donnent de leurs temps, des bénévoles et des élus. Mais depuis, quelque chose de nouveau est apparu, toutes les communes du secteur se sont liées entre elles, les Tamalous reçoivent des personnes de toutes les communes voisines. Nous réfléchissons actuellement sur le devenir de cette salle qui a vécu pour réaliser un projet plus adéquat et plus moderne» et la présidente Viviane Clerc concluait, en précisant «Nous avons en effet connu, ces derniers mois, une recrudescence des inscriptions de nos adhérents et nous sommes aussi très heureux d'en accueillir des communes voisines, avec qui nous avons instauré d'excellentes relations et qui participent à nos activités et nos sorties».

Pour tout renseignement n'hésitez pas à contacter Viviane CLERC, présidente, aux heures d'ouverture du Club soit les lundis et jeudis de 14h à 17h, directement au Foyer Socioculturel ou au 04 42 44 82 23.

Quand le Cadran résonne des chants d'enfants



Plus de 1200 enfants issus des écoles de Carry-le-Rouet, Gignac-la-Nerthe, Châteauneuf-les-Martigues, la Mède, Ensùès-la-Redonne et Sausset-les-Pins ont investi la grande scène du Cadran, 2 jours durant, pour des rencontres chorales. Sous la houlette de Marie-Hélène Coulomb,

la conseillère pédagogique en éducation musicale sur le pourtour de l'Étang de Berre (soit 6 circonscriptions), enseignants et élèves ont pu mener à bien ce projet ayant pour but de leur apprendre à chanter, et plus encore de leur apprendre à aimer chanter ! Si cette initiative existe avec

les élémentaires depuis des années, ce n'est que la seconde année qu'elle a lieu avec les maternelles grâce à la mise à disposition de notre salle de spectacle en mutualisation avec les communes voisines, et au service de la création.

La grande fête des enfants autour du Hand-ball

Autre journée bien animée et intergénérationnelle : le grand tournoi des écoles réunissant plus de 350 enfants du Rove et d'Ensùès, au stade municipal sous l'égide du Club de Hand-ball de la commune en partenariat avec le Comité Départemental de hand-ball des Bouches du Rhône

Félicitations à tous les participants à l'origine de la réussite de cette journée !



Nos Centres de Loisirs sont fin prêts pour l'aventure...

La tribu des pieds bleus est venue s'installer dans la plaine d'Ensùès-la-Redonne pour chasser le bison ! Ceux-ci ont été empoisonnés par l'oiseau tonnerre grâce au fleuve... Avec l'aide des enfants du CLSH «Croc' Vacances», la tribu a donc combattu le méchant oiseau tonnerre entre les épreuves d'escalade en pleine nature, de tir à l'arc dans la pinède de Châteauneuf-les-Martigues, de construction de tipis indiens ou d'initiation à la trottinette indienne sur le Skate Park pour les plus jeunes !

Accompagnés par les différents personnages de l'équipe du Centre de Loisirs, les 6-12 ans ont donc (heureusement !) ramené la paix sur la plaine d'Ensùès-la-

Redonne entre les différentes tribus, juste à temps pour la reprise de l'école... Rendez-vous le mois prochain pour 2 mois d'été plein d'aventures !

Les ados aussi ont eu leur source de frisson, pas sur le thème indien mais... Direction Indian Forest de Bouc-Bel-Air pour se faire les bras... Et les jambes aussi ! En effet, ils se sont aussi organisés une course d'orientation sur le massif de la Sainte-Victoire ! Oui oui, nous avons de grands sportifs...

Et de gros gourmands aussi avec une séance «Masterchef» dont ils ont le secret et une soirée Cinéma pour se détendre à Plan-de-Campagne...

Place ensuite à une seconde semaine tout aussi folle, avec une virée sur

Cassis et ses magnifiques Calanques, une journée détente et pleine de sensation forte au sein d'Ok Corral à Cuges-les-Pins, des amateurs de bowling aux anges grâce à une sortie «0 km» comme ils disent... Toujours aussi chargé le programme des Ados !!



Théâtre : de vrais petits Pro au Cadran

Pour clôturer leur année, les élèves de CM2 ont présenté un spectacle de théâtre dans la salle du Cadran devant leur familles. Nous avons pu découvrir des extraits du Petit Prince de St. Exupéry, et surtout nous avons tous compris que les «adultes étaient vraiment bizarres». Mais, en plus

d'être acteurs, ils étaient aussi artistes peintre. En effet, les scènes étaient imagées par des dessins d'élèves diffusés sur l'écran d'arrière scène. Puis, nous avons basculé dans un autre univers : celui des sketches déjantés, avec Minolette la souris, le cirque ou encore le texte «gros bisous».

Les enfants ont fait preuve de beaucoup d'imagination. Et leur talent ne s'arrêtant pas là, ils ont clôturé la soirée en chantant. Encore bravo à leurs 3 professeurs : M. Huss, Mme Valero et Mme Peynaud, qui ont dû être fiers de ce résultat après tant d'investissement sur ce projet.



Réhabiliter un logement insalubre, c'est possible

En vertu d'une collaboration entre le CCAS d'Ensuès-la-Redonne et l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat), nous encourageons le signalement des logements repérés comme insalubres, afin de pouvoir sensibiliser le propriétaire aux aides à l'amélioration de l'habitat ancien dégradé dont il peut bénéficier. Ces subventions permettent d'aider à réhabiliter un logement très dégradé, améliorer la

performance énergétique du logement, adapter un logement au vieillissement ou au handicap de l'occupant, et de remettre sur le marché de la location un logement vacant à loyer modéré. L'ANAH peut financer les travaux réalisés jusqu'à 50% du montant HT. Cette aide peut être cumulée avec d'autres avantages fiscaux : primes, crédits d'impôt, abattement sur les revenus fonciers. Renseignements au CCAS (04 42 44 88 92).



Graines de Soleil a fêté ses 10 ans !



Le 20 mai dernier a marqué le 10^{ème} anniversaire de l'Association Graines de Soleil. Cette journée festive fut très animée avec un marché

bio, des animations pédagogiques, une visite de l'exploitation maraîchère ainsi que du jardin d'insertion. C'est entourée de Vincent

Burroni, Député, de Michel Illac, Maire d'Ensuès-la-Redonne, de Martine Mattei, Adjointe aux affaires sociales, de Christian Amiraty, Maire de Gignac-la-Nerthe, et de Roland Mouren, Maire de Châteauneuf-les-Martigues, que Jocelyne Raoux, présidente de l'association a rappelé le parcours de cette association aujourd'hui reconnue sur le territoire.

L'existence de Graines de Soleil a pour vocation de lutter contre les exclusions et la précarité en mobilisant les conditions d'un retour à l'emploi

durable, chez des femmes et des hommes de tout âge, en difficultés sociales et professionnelles dans le cadre d'une activité de travail valorisante. Elle permet de produire et de commercialiser, dans le respect du cahier des charges, de l'agriculture biologique, des légumes de saisons distribués localement.

Le CCAS de la commune a pu confirmer son partenariat par le biais de la distribution de paniers paysans. Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à en faire la demande au 04 42 44 88 92.

La cuisine au service des plus démunis

La relation de proximité entre les acteurs institutionnels, économiques et associatifs est le socle de cette expérimentation. Ainsi, La société Multi-Restaurant, prestataire de la Ville, sous l'impulsion du PLIE (Programme Local d'Insertion pour l'Emploi) et en collaboration avec le CCAS et le Secours Populaire, a souhaité mettre en place un projet d'atelier cuisine destiné aux familles les plus défavorisées de la commune. Le but est de travailler avec un chef cuisinier sur l'idée d'une cuisine plus économique permettant de maintenir un équilibre budgétaire tout en leur apportant une diversité de repas non négligeable. Fort de ce projet novateur sur le secteur de la Côte Bleue, une convention tripartite a été signée

en date du 17 mai afin de marquer le point de départ de cette initiative.

Elle a réuni Michel Illac, Martine Mattei, Adjointe au Maire et Déléguée aux Affaires Sociales, Brigitte Brancato, Conseillère à la

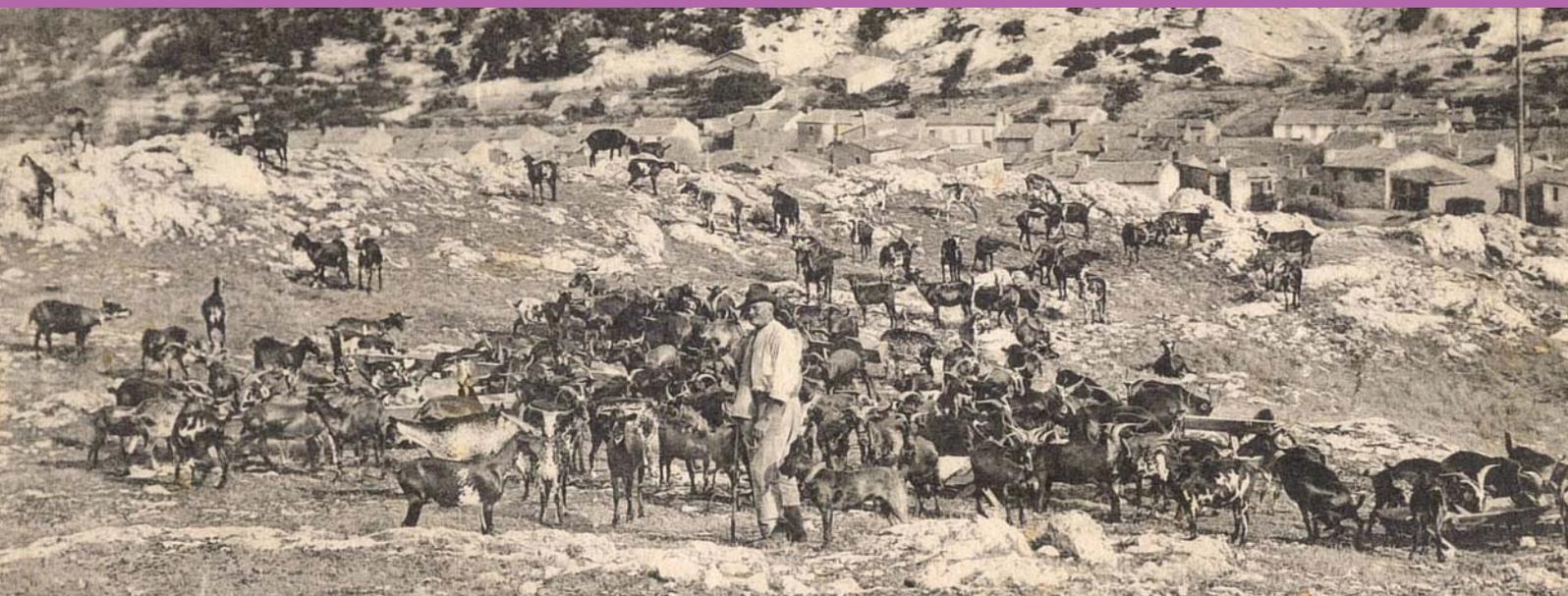


Solidarité, Marie-Claude Tudela, Conseillère à la Santé, Pierre Allary, PDG de Multi-Restaurant Méditerranée, Daniel Aradas, Responsable du Secours Populaire sur la commune accompagné de Joëlle Lombard, mais aussi Corinne Reboul du PLIE MPM Ouest. Un bel exemple d'engagement relatif à l'action d'insertion de la clause sociale dans le marché de restauration de la commune. Ces ateliers se dérouleront une fois par trimestre.

La ville et Pôle Emploi s'engagent pour la formation professionnelle

Un nouveau partenariat entre le CCAS et Pôle Emploi a permis la tenue de deux ateliers Formation qui se sont déroulés les Mercredis 1^{er} juin et Jeudi 23 juin. Touchant un maximum de 15 personnes par atelier, les points suivants ont été abordés : Les différents dispositifs de formation, comment

construire son projet de formation, comment s'inscrire sur une action de formation qu'elle soit certifiante ou professionnalisante, ou encore comment obtenir des financements... Ces ateliers se sont terminés par un temps d'échanges et d'entretiens individuels.



L'élevage des chèvres au fil du temps, de la colline à l'étable !

On comptait de nombreuses ressources pastorales en ce début de siècle à Ensues la Redonne, des éleveurs de porcs (Léon Camoin/Urbain Ricaud/ Urbain et Raymond Olive), un éleveur de vaches (François Durieu), des éleveurs de chèvres et de moutons (Gabriel Moutoux, Gilbert Gouiran)... Ensues, même en plein village comme ici à la montée de la Roche, permettaient alors de promener les troupeaux comme celui de la famille Gouiran.

Chez Moutoux... Brousses et fromages de chèvre, un élevage de mère en fille...

"Chez Moutoux", cet élevage de chèvres doublé d'une production de brousses et fromages existe depuis toujours à Ensues-la-Redonne. La bergère Joëlle Biendine a pris la relève de Paulette, sa mère et poursuit la production de brousses du Rove. C'est son mari Dominique qui s'occupe de la partie élevage, depuis l'âge de 14 ans, lorsqu'il n'était qu'apprenti. Un beau troupeau fort de 55 chèvres, 3 boucs et de nombreux chevreaux, de magnifiques chèvres "Alpines chamoisées" qui ont en fait remplacé les célèbres chèvres du Rove, plus robustes mais ne vivant pas en étable.



Élevées en étable avec une nourriture de grande qualité

Elles sont nourries en étable au foin et à la luzerne de la Crau, les meilleurs produits locaux, mais aussi au maïs et à la Chèvre Laitière des Cévennes, un aliment fait de céréales compactées. Elles donnent lorsqu'elles sont en pleine forme 4 litres de lait au quotidien car elles sont traitées deux fois par jour. Le lait va directement au «laboratoire» où il va être transformé de façon artisanale...



Les fameuses Brousses du Rove de forme conique

La recette est simple mais nécessite un savoir faire : le lait est porté à 100°, versé dans le chaudron, ramené à 80°, coupé avec du vinaigre blanc, passé au tamis pour enlever le «petit lait» pour finalement venir remplir de petits moules de forme conique... une vraie tradition artisanale. Cette brousse conserve toutes ses qualités gustatives pendant 3 jours, elle est servie par les plus grandes tables de la Région et les chefs étoilés. Ces fromages sont proposés frais ou améliorés avec de l'huile d'olive de production locale, des herbes de Provence, du poivre, de la ciboulette sont aussi proposés par Joëlle.

Pour aller chercher les produits à la bergerie : Face à la nouvelle boulangerie de la vierge aux feux routiers le quartier des pachons et des pancartes vous guident jusqu'à la bergerie «Chez Moutoux» où vous attendent, Brousses et Fromages... sinon à pied depuis le tabac Presse le vieux Jas c'est tout droit au bout à 200 mètres... Tél : 04 42 45 91 84

Fin de saison en fanfare au Cadran



Ce fut vraiment le printemps de la culture et des festivités ces dernières semaines dans la salle du Cadran. C'est d'abord dans une ambiance humo-rythmique que le groupe Fills Monkey a retourné la salle archi-comble du Cadran le vendredi 11 mars avec son spectacle «Incredible Show». Le public a même eu le privilège de les rencontrer lors d'une séance de dédicaces, tout aussi déjantée. Vibrant hommage aussi à Franck Sinatra par la troupe des Swingmen pour un show alliant humour, comédie et débordant de swing avec de superbes interprétations des standards du célèbre crooner. C'est un public familial qui a pu assister à un



ravissant café-concert avec Vis à vies. Le duo d'artistes, Myriam Daups et Gérard Dahan, accompagnés de leurs musiciens, s'est autorisé toutes les libertés musicales avec un voyage coloré, baigné d'une douce énergie, entre bossa, funk, swing ou romance et en invitant sur scène les élèves de la chorale du Collège le Petit Prince, accompagnés de leur professeure de musique, Mme Agape, pour un moment unique de communion musicale. Le théâtre fut aussi à l'honneur avec la compagnie l'Individu sur une création du Songe d'une nuit d'été. Si l'intrigue est restée fidèle, la troupe a réussi avec brio à rendre contemporaine et accessible la langue de Shakespeare ! Enfin, avec Alceste(s), la compagnie Vol Plané a revisité le texte du Misanthrope de Molière pour en donner un sens d'une modernité troublante. Nous vous donnons rendez-vous fin août pour découvrir le programme de la saison 2016/2017.

Quand les artistes fêtent le printemps...



Le 10 juin, le patio du Cadran a accueilli un large public pour une soirée au cours de laquelle chacun a pu découvrir les œuvres picturales réalisées dans le cadre des ateliers d'artistes des associations culturelles de la commune, un résultat bluffant aussi bien du côté des jeunes peintres en herbe que des plus expérimentés. La soirée accueillait également une programmation de «Jeunes voix lyriques».



En effet, dans le cadre du Festival d'Aix en Provence, en collaboration avec l'Académie Européenne de musique et le Conseil Départemental des Bouches du Rhône, le public a pu assister gratuitement à un récital des Lauréats HSBC, Andri Björn Robertsson (baryton-basse) et Edwige Herchenroder (piano) avec au programme, du Schubert, du Schumann, ou encore du Brahms... Vive le printemps des artistes !

Festival d'émotions pour le jeune public



Dans la continuité des propositions artistiques pour le jeune public, le Cadran a accueilli à nouveau les élèves de notre commune pour deux spectacles admirables. En avril, la troupe ARKETAL, avec «l'homme qui plantait des arbres» d'après une fable de Jean Giono, a su transmettre à

nos spectateurs en herbe, la philosophie de ce texte avec un message fort en ces temps de doutes quant à l'avenir de notre planète et de nos modes de vie. La toute petite enfance n'est pas oubliée avec le très beau «Ombul» du théâtre Désaccordé à la crèche.

Un précieux moment également en fin de représentation a permis un riche échange entre les comédiens marionnettistes, le metteur en scène et les élèves.

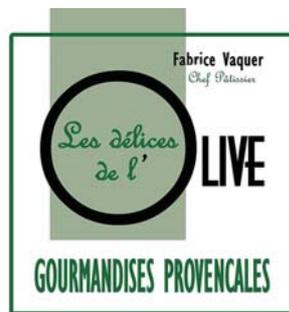
En mai, c'est la compagnie Clefs de scène et «Mimi au pays de l'ampoulélé» qui, lors d'un voyage initiatique dans un monde féérique a valorisé le sens de l'amitié, le goût de la nature, le respect de l'environnement avec une héroïne qui compose en direct la musique, offrant au jeune spectateur la découverte des phases d'élaboration d'une orchestration, du premier au dernier instrument.

Des moments qui furent très appréciés par nos tout jeunes et leurs enseignants.

Pour les gourmands, les délices de l'Olive

Fabrice Vaquer, habitant de la Madrague de Gignac nous fait le plaisir de publier un livre de pâtisserie à l'huile d'olive et aux confitures d'olive. (Éditions de l'Hippocampe). L'idée de ce livre date de 1998, à l'époque où l'auteur était pâtissier au restaurant «le Miramar» mais elle apparaissait trop avant-gardiste à l'époque. Depuis, l'engouement autour de l'huile d'olive provençale fait des recettes présentées dans ce livre de véritables tendances de la pâtisserie. D'ailleurs, l'ouvrage présente l'histoire, les bienfaits, et toutes les variétés d'olives «dans tous ses états».

À titre d'exemple, vous trouverez la recette de cupcake à l'huile d'olive et fruits secs caramélisés, du cannelé bordelais reconsidéré et surtout du rocher des calanques à la noix de coco et confiture d'olive noire... Avis à tous les gourmands le livre est disponible sur <http://editionshipocampe.wix.com/lesite>



Éditions de l'Hippocampe

Une Fête de la Musique sans fausse note



Pour cette 35^{ème} édition, l'esprit originel, celui que souhaitait un certain Jack Lang initiateur de cette manifestation en 1982, a plané autour de la scène du parvis de l'hôtel de Ville. En effet, non seulement la programmation faisait la part belle à toutes les expressions musicales amateurs mais ce sont plus de 500 personnes qui sont venus chanter et danser pour fêter l'arrivée de l'été. Pour l'occasion, un podium avait été monté par les services techniques de la Ville qui ont aussi installé plus de 40 tables pour le confort de la soirée. Ils ont pu découvrir La Clef Fredonne, la magnifique chorale du Foyer Rural, accompagnée de Mary and the Clampin's. Par la suite, les groupes Groupe Horstaxe et Manitoba (from Ensues la Redonne) et Family's Jewels venus en voisin du Rove ont chacun dans leur style repris de multiples standards de tubes pop/rock. Les décibels ont résonné jusqu'à tard pour le plus grand bonheur de tous. La fête de la musique donne généralement le coup d'envoi de la saison estivale alors bon été à tous !

Euro 2016 : Ensues a aussi sa «Fan Zone»

Comme vous avez pu le constater depuis le début de la compétition, nous vous proposons une diffusion publique sur écran géant des matchs de l'équipe de France au sein de la salle des Mariages de l'Hôtel de Ville.

Et, rassurez-vous, il y a de quoi se désaltérer car une buvette tenue par le club de Football de la commune est à votre disposition. À l'heure où nous écrivons ces lignes les bleus sont en 1/8^{ème} de finale... Allez les Bleus !!



La concertation au cœur de l'action

Notre commune change, se développe à plusieurs niveaux et toutes ces évolutions sont le fruit de décisions qui impactent votre quotidien. Fort de ce constat, la Municipalité, comme elle en a pris l'habitude depuis de nombreuses années, multiplie les occasions de rencontres et d'échanges avec la population afin de vous associer le plus possible aux projets et aux grandes orientations qui concernent notre commune. Cette logique que l'on résume sous le terme de «concertation» se caractérise par des moments réguliers de rencontres, de débats et d'échanges sous diverses formes : concertation sur le budget, rencontres de quartiers, réunions publiques, visites de terrain... En voici quelques exemples lors de ces derniers mois.

Des visites de quartier au plus proche des préoccupations du quotidien

Régulièrement, les élus de la Municipalité vont à la rencontre des habitants au cours de visites de quartiers. Ces moments forts d'échanges sont toujours riches d'enseignements et permettent surtout de faire le point sur les préoccupations quotidiennes des riverains, sur les travaux en cours, de lister les urgences ou encore d'informer sur les futurs projets.

Pour exemple, c'est par le quartier de Chantegrive que la municipalité a débuté ses rencontres de printemps avec les CIQ (Comité d'intérêts de Quartier).



Christophe Glorian, président du CIQ de Chantegrive, accompagné d'adhérents, avait rendez-vous avec les élus, Michel Illac, le maire, Marcel Turchiuli, l'adjoint travaux, Hélène Varre, l'adjointe à l'éducation et Mohamed Béhairi, l'adjoint aux associations. Plusieurs points ont été discutés à commencer par l'état d'avancement du dispositif «Vigilance Citoyenne» : «Il y a eu plusieurs problèmes administratifs au moment de la passation de commandement à la Gendarmerie de Carry-le-Rouet, avec la Préfecture en charge de cette affaire, mais tout devrait rentrer dans l'ordre prochainement» explique le maire. Les discussions ont aussi porté sur la question de l'entretien des espaces, le remplacement de deux candélabres et l'état de certaines rues où les pins, par leurs racines capricieuses, déforment le bitume, occasionnant des bosses importantes. Pour chaque sujet un plan d'action sera défini.

L'avis des résidents du quartier sur les diverses possibilités sera demandé.



La visite du plateau de Graffiane en présence des élus, de la représentante du CIQ Suzanne Ginoulhac et d'adhérents a permis de noter quelques demandes (Rappel de débroussaillage, dépose de décombres au droit des conteneurs...). Les nouveaux luminaires et l'annonce des ralentisseurs ont été fort appréciés.

Des réunions publiques pour associer la population aux décisions du Conseil Municipal

En plus d'une réunion annuelle de concertation budgétaire, la Municipalité propose régulièrement de venir découvrir les nouveaux projets de la ville lors de réunion à l'Hôtel de Ville. Ce fut le cas le 26 avril dernier. Plusieurs projets ont été présentés par les élus accompagnés par des techniciens puis mis en débat avec la salle.

Le développement de la vidéo-protection au niveau du carrefour des Anciens Combattants qui permettra de sécuriser plusieurs voies : les véhicules sortant du village par l'Avenue de la Roche, ceux en direction des calanques, et ceux entrant ou sortant de Chantegrive. La mise en service est prévue pour fin 2016.

L'aménagement du Val de Ricard a aussi été présenté.

Ce programme comprend 110 Logements dont 44 locatifs sociaux et 66 en accession. De nombreux riverains ont pu s'exprimer sur le sujet comme ce fut le cas lors de l'enquête publique sur la modification du PLU sur ce secteur.

Les élus se sont engagés à tenir compte de leurs remarques. Enfin, des modifications du Plan de circulation de la commune ont aussi fait l'objet de débats et questions : l'une d'entre elle est aujourd'hui effective (modification de la trame circulatoire et création de places de stationnement sur le chemin du Vieux Jas), l'autre sera réalisé dans les prochains mois (Protection du cheminement piétonnier et organisation du stationnement sur le chemin des Rompidès entre le rond point Besquens / Mauffattan et l'école maternelle).



Des rencontres sur le terrain pour échanger avec les riverains ou suivre les chantiers



C'est sur le terrain, en bas du quartier qu'une réunion était organisée en présence des équipes de Bouygues, des résidents et leur ASL, de la représentante du syndic (OTIM) et de la municipalité. Bien sûr, les travaux et les conditions de leur organisation ont été au coeur des discussions et ont trouvé un compromis sur les horaires de démarrage. Même si tous s'accordent sur le fait qu'il faut à la fois éviter le niveau de nuisances tout en réduisant la durée du chantier, les horaires trop tôt le matin ont fait réagir. C'est donc un démarrage à 7h30 et 8h en période de vacances scolaires qui a été convenu. Le retraitement des matériaux sur place avec la poussière créée a aussi fait débat, Monsieur le Maire insistant sur la gêne occasionnée aussi pour les premières maisons du village qui sont impactées. Un arrosage régulier ainsi qu'un arrêt en cas de périodes de très grand vent ont été proposés. À ce jour, les travaux de grand terrassement ont bien avancé à hauteur de 70 % et un engin spécifique prend le relais du brise-roche hydraulique (BRH) sur les parties proches des actuels bâtiments. La problématique du stationnement a aussi fait l'objet d'échanges, l'occasion pour la municipalité de rappeler qu'elle venait d'autoriser le bailleur social «13 Habitat» qui gère les 21 logements à mettre des potelets dans la partie la plus sensible du virage, entre l'entrée du parking de ces logements sociaux et l'angle du bâtiment. Des places supplémentaires seront aussi créées dans ce secteur dans le cadre de la deuxième tranche. Un suivi de l'évolution de travaux sera régulier et la municipalité accompagnera les résidents et les riverains pendant toute la période.

RÉUNION PUBLIQUE

Mardi 27 septembre à 19h

salle des Mariages de l'Hôtel de Ville

«La Municipalité révisé ses grands projets»

Baisse des dotations, réforme des collectivités, faisabilités techniques et évolutions des besoins, autant de raisons, qui conduisent la Municipalité à réaménager son programme.

3 objectifs : améliorer le quotidien, maintenir le niveau de fiscalité et préparer l'avenir.

- Aménagement de la propriété Ricaud
- Extension du gymnase
- Réhabilitation du foyer socioculturel
- Évolution du complexe Marcel Sibilat
- Agrandissement des écoles
- Renforcement de la vidéo-protection

Gérard Pezzatini, une vie au service des autres

Il est des personnages qui œuvrent humblement au quotidien au service des autres et sur lesquels il faut bien qu'un jour nous mettions la lumière, après de nombreuses années de bons et loyaux services. C'est le cas ô combien du commandant de notre Centre de Secours Côte Bleue Est, M. Gérard Pezzatini. Depuis 5 ans maintenant, il œuvre de main de maître aux côtés de la centaine de pompiers volontaires de la caserne de notre commune. Un commandement apprécié de tous, un souci permanent de veiller sur la tranquillité de notre massif forestier. Mais au-delà de ces missions, le Commandant Pezzatini est avant tout un homme qui a su tout au long de sa carrière faire preuve d'un courage incroyable sur tous les terrains du monde où l'on a fait appel à lui. À l'heure où il s'oriente petit à petit vers une retraite tant méritée, il nous est apparu essentiel de retracer ce parcours...

Une vocation d'infirmier aux Urgences de l'hôpital de Martigues pour commencer...

Natif de Martigues et martégal de souche (son père fut même conseiller municipal de la Ville), Gérard Pezzatini nous a reçu au Centre de Secours Côte Bleue Est d'Ensuès-la-Redonne, sa «2^{ème} maison» depuis maintenant 5 ans.

Tout d'abord diplômé d'État, sa vocation première est celle d'infirmier aux urgences de l'hôpital de Martigues. C'est là qu'il apprécie le contact avec les sapeurs-pompiers avec qui la collaboration est essentielle. Des amitiés se tissent à l'époque, nombreuses... L'idée du volontariat chez les pompiers fait alors son chemin. Gérard Pezzatini devient donc sapeur-pompier volontaire en 1982.

Une carrière exemplaire au sein du corps des Sapeurs-pompiers

En 1985, la Mairie de Martigues permet à Gérard d'être détaché en tant qu'infirmier municipal au sein du Centre de Secours de Martigues. Puis en 1993, ce statut disparaît, et après l'obtention du Concours de pompier professionnel, le sous-officier Pezzatini gravit régulièrement les échelons. En 2000, année de création du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) par le département des Bouches du Rhône. Il est alors recruté au sein de l'État-Major du groupement Ouest en tant que chef de service Formation et prévision. En 2005, il obtient son concours de capitaine qui lui permet en 2011 d'être nommé au Centre de Secours Côte Bleue Est. Pour rappel, ce centre regroupe les communes d'Ensuès la Redonne, de Carry le Rouet et du Rove et réalise plus de 1500 interventions par an.



Une présence sur tous les terrains et aussi à l'International

Si son cœur de métier est la sécurité incendie contre les feux de forêts, Gérard Pezzatini est aussi intervenu en tant qu'infirmier-médecin d'État sur tous les fronts de la planète : en Turquie ou en Algérie suite à des tremblements de terre, à la Réunion suite à un cyclone, au Kosovo à l'intérieur de camps de réfugiés lors du récent conflit des Balkans... Plus proche de nous, il intervint aussi avec le GIGN sur une prise d'otages à Marignane ou lors de l'explosion de la raffinerie de la Mède. Tout cela lui vaudra d'être distingué à cinq reprises en recevant la Médaille du Courage et du Dévouement.

Bientôt une retraite bien méritée...

Lorsque le Capitaine Pezzatini se retourne sur cette riche carrière, il nous confie quelques faits marquants comme ce jour, où il fut hélitreuillé au-dessus de l'Étang de Berre pour sauver la vie d'un enfant de 5 ans à la dérive à bord d'un bateau qui avait échappé à ses parents et dont le moteur était allumé. Cela lui valut d'être invité par le Président de la République un 14 juillet à l'Élysée. À l'heure de se retirer, il ne cache pas non plus la fierté d'avoir dirigé le Centre de Secours d'Ensuès, d'avoir réussi la fusion des pompiers de Carry et d'Ensuès, d'avoir installé un bon état d'esprit dans son équipe ou dans le relationnel avec les élus de la commune. Et de conclure : «J'ai vraiment apprécié le relationnel avec la population, et je suis fier de mon bilan puisque ce sont moins de 5 hectares de forêts qui ont brûlé en 5 ans, preuve qu'on a fait du bon boulot... après m'être occupé des gens, je vais maintenant m'occuper un peu de moi». Et on rajoutera avec le sentiment du devoir accompli !



Les élus, le sous Préfet et le directeur de Bouygues étaient présents pour la pose de la Première pierre de Vert et Mer ; de droite à gauche. M. Jean Montagnac, Mme Martine Matteï, M. Michel Illac, Mme Arlette Fructus, M. Jean-Marc Sénateur, M. Éric Diard, Mme Valérie Guarino, M. Rémy Courtes.

Les enjeux de notre politique logement

Ensuès une petite ville à taille humaine où il fait bon vivre...

Chacun le sait, notre engagement était très clair dans «Notre Projet» sur lequel vous nous avez choisi en mars 2014 pour la période 2014-2020. Nous écrivions :

«Ensuès la Redonne possède un environnement particulièrement agréable que nous souhaitons préserver par un urbanisme raisonné, permettant ainsi un juste équilibre entre le cadre de vie exceptionnel et les préoccupations économiques et sociales. Nous continuerons à œuvrer pour que notre petite ville garde son image et conserve une qualité de vie garantie». Aujourd'hui, c'est ce que nous faisons avec des programmes de logements bien maîtrisés et surtout respectueux de la réalité de ce qu'est notre cadre de vie. C'est le cas avec la deuxième phase des Coulins, le programme des Rompides en centre ville et celui du Val de Ricard qui suivra. Bien sûr nous avons dû faire face à des objectifs que l'État, selon la loi, aurait voulu nous imposer, mais nous avons résisté, négocié et obtenu que l'on tienne compte de ce qui est acceptable et réalisable pour Ensuès la Redonne.

C'est ainsi que les objectifs contenus dans le Contrat de Mixité Sociale que nous allons signer permettent à Ensuès la Redonne de conserver son attrait de petite ville résidentielle à taille humaine où il fait bon vivre. C'est aussi dans ce sens que nous préparons le futur PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) et cela se fera dans la plus grande concertation d'ici 2019. Ce travail, en vous associant aux choix, aura pour objectif principal la maîtrise de l'urbanisation pour préserver notre identité et notre cadre de vie. Oui, nous avons pour ambition de conserver pour Ensuès la Redonne un «esprit village» avec beaucoup de proximité, gage d'une écoute et d'une prise en compte de vos préoccupations quotidiennes.

Michel ILLAC
Maire d'Ensuès la Redonne
Conseiller Métropolitain
Conseiller de Territoire

La deuxième phase des COULINS, «VERT et MER» le chantier avance...

«Un projet de logements qui est décidé dès Juin 2007...»

C'est en Juin 2007 avec l'approbation du Plan Local d'Urbanisme de la commune que ce programme de logements a été prévu sur le site où il se réalise aujourd'hui. Il était inscrit dans le PLU une orientation d'aménagement : «La partie basse du secteur est dédiée à des espaces d'habitat sous forme de petits collectifs et au fur et à mesure que l'on gagne les hauteurs, l'habitat pavillonnaire sera privilégié afin de limiter l'impact de l'urbanisation sur le paysage».

Dès l'été 2008 la nouvelle municipalité a travaillé à ce projet et de nombreuses phases de concertation ont permis à la population d'être entendue sur le projet, enquêtes publiques, réunions de concertation, informations régulières dans la communication municipale...

«Du défrichage et déboisement à l'aménagement final...»

Depuis la départementale un nouvel accès protégé par les feux routiers vient d'être créé et desservira les logements permettant ainsi de partager les flux avec l'entrée côté école. Il a fallu défricher le site et déboiser la vingtaine de pins qui étaient en partie basse, un passage obligé mais qui sera vite oublié grâce à un plan paysager conséquent avec 110 arbres

tiges (chênes, micocouliers, amandiers et oliviers), 195 arbres en forme «cépée» (chênes verts, micocouliers, érables de Montpellier ou champêtre, arbres de Judée, arbousiers et alaternes), 1714 m² de garrigues hautes (lauriers thym, myrtes, bruyères, lentisques, baguenaudiers) et 8969 m² de Garrigues basses par semis...



«La pose de la première pierre, un moment convivial sous un soleil généreux... »

C'est sous un beau soleil que la première pierre a été posée par les élus en présence d'une population venue nombreuse. L'occasion pour Michel ILLAC, le Maire, de rappeler les efforts réalisés par la commune mais aussi son impossibilité à aller plus loin afin de respecter l'identité de la commune et sa volonté à ne faire que ce qui est acceptable et réalisable... Des propos auxquels monsieur le Sous Préfet, Jean-Marc Sénateur n'a pas manqué de répondre par la nécessité de respecter la loi votée par les élus tout en reconnaissant la bonne volonté de la commune à réaliser selon son rythme des logements...

«Un Plan d'Aménagement d'Ensemble qui attribue 810 000 € à la commune...»

Le plan d'Aménagement d'Ensemble a permis de faire participer l'aménageur Bouygues Immobilier aux dépenses d'infrastructures et aux équipements de la commune. C'est ainsi que pour cette partie un avenant a été négocié pour financer la cuisine centrale à hauteur de 400 000 € et les futurs gradins du gymnase à hauteur de 130 000 € après avoir financé, lors de la première partie, le terrain du centre de loisirs et une partie des dépenses pour sa construction : «c'est un montant total de 810 000 € qui ne sortira ni de vos poches ni de vos impôts, une sorte de Partenariat Public Privé» a déclaré Monsieur le Maire lors de la pose de la première pierre.

Le Val de Ricard, c'est parti avec la Modification du PLU et le PUP...

«Un aménagement qui a été avancé par les obligations de la loi ALUR...»

Cet aménagement n'aurait du voir le jour qu'après l'approbation du PLU en 2019, il était prévu que les critères de constructibilités seraient discutés à ce moment là, le zonage étant alors modifié. Hélas la loi votée par nos députés, la loi ALUR, (Loi pour l'Accès au Logement et pour un Urbanisme Rénové) nous a contraints à le faire dans la limite des 9 ans du PLU afin de satisfaire la construction au plus tôt de nouveaux logements et lutter contre l'étalement urbain.

«Un projet travaillé par l'Agence Marseillaise d'Aménagement (AGAM) et la Communauté Urbaine... »

Nous avons donné en préalable nos orientations pour cet aménagement ; un habitat mixte, des logements en nombre acceptable, reliés par des voies cyclables et piétonnes aux équipements d'entrée de ville, conservation de la bande boisée au Nord, extension des réseaux sur la partie déjà construite. Les terrains appartenant tous au domaine privé ont fait l'objet de compromis lequel nous avons travaillé plus finement le projet qui a été présenté en premier lieu aux propriétaires et riverains et dans un second temps à la population.



Esquisse d'aménagement du chemin du Val de Ricard qui permettra un accès aux réseaux pour les propriétés situées de part et d'autre de la voie.



Plan prévisionnel d'aménagement du programme de logements avec une mixité entre maisons individuelles, collectifs en accession et logements sociaux.

«Une modification du PLU pour l'ouverture à l'urbanisation...»

La modification du PLU a permis avec son enquête publique l'expression des administrés, ce que n'ont pas manqué de faire plus particulièrement les propriétaires du secteur.

Le rapport du commissaire enquêteur a donné un avis favorable et la modification a été approuvée en Conseil Municipal et est en phase de l'être lors du conseil de la Métropole en cette fin Juin.

Une concertation en 4 temps pour ce projet de logements

Des rendez-vous individuels proposés aux propriétaires des terrains libres a permis d'expliquer l'obligation faite par la loi d'ouvrir à l'urbanisation le secteur, dès aujourd'hui. Ensuite, une rencontre collective de tous les propriétaires de ces terrains et des résidents de tout le secteur a permis de présenter une première faisabilité d'aménagement travaillée avec l'Agence d'Urbanisme de Marseille (AGAM). L'enquête publique a aussi été un moment de nombreux échanges, questionnements et explications proposées à toute la population suite à une communication adaptée.

Enfin la faisabilité de l'aménagement plus aboutie a été présentée en réunion publique à toute la population, un moment où d'autres demandes ont pu être faites et ont servi au commissaire enquêteur pour formuler son rapport.



Exemple de style architectural qui sera retenu

«Un PUP (Projet Urbain Partenarial) pour financer les équipements...»

Afin de faire participer l'Aménageur aux dépenses d'équipements de la commune et aux dépenses de réseaux et voiries de la Métropole, un Projet Urbain Partenarial a été négocié. Pour la commune il permettra le financement nécessaire pour la création de deux classes dans chacune des deux écoles, l'équipement de la vidéo protection sur le secteur et une participation pour l'agrandissement de la salle de restauration à la maternelle. C'est un total de 775 000 € que l'aménageur versera à la commune.

D'autre part la voie et ses réseaux qui permettront le raccordement des parcelles déjà construites seront entièrement pris en charge par l'aménageur et la Métropole, ce qui engendre l'exonération de la taxe d'aménagement et de la Participation à l'Assainissement Collectif.

Un Contrat de Mixité Sociale et un PLUi en préparation...

«Le Contrat de Mixité Sociale en fin de négociation...»

Proposé par l'État avec force aux communes carencées (220 en France dont 42 dans les Bouches du Rhône) ce contrat nous est proposé pour les périodes triennales 2014/2016 et 2017/2019. Il a pour objet de préciser les engagements de la commune vis-à-vis des objectifs de production de logements locatifs sociaux sur les périodes triennales ci-dessus, ainsi que les moyens mis en œuvre pour y parvenir, en collaboration avec l'EPCI concerné et les services. «À ce jour nous sommes à deux doigts de signer ce Contrat de Mixité Sociale car nous avons travaillé ensemble depuis quelques mois et que vous avez compris qu'il fallait prendre en compte la réalité de notre commune, ce qui est acceptable et réalisable...nous y avons même prévu la 3^{ème} phase qui sera composée d'un foyer de 66 logements pour les seniors et une crèche privée...» c'est ce que déclarait Monsieur le Maire lors de la pose de la première pierre en présence du Préfet.



L'heure n'est plus au choix de faire ou ne pas faire de logements !

Certains tiennent encore le discours erroné «vous n'avez qu'à payer l'amende et ne pas faire les logements demandés». Au départ la loi SRU (Loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains) qui date de décembre 2000 impose 20 % de logements sociaux pour les communes de plus de 3500 Habitants. Ensues était exemptée de cette loi jusqu'à la loi DALO (Droit Au Logement Opposable) qui a supprimé cette dérogation en 2007. Le taux a été porté à 25 % par la loi du 18 janvier 2013 «relative à la mobilisation du foncier public en faveur du logement et au renforcement des obligations de production de logement social», dite loi Duflot. Aujourd'hui nous sommes pénalisés à plusieurs niveaux; un montant par logement manquant (75 000 € pour 2016 pour Ensues) cette pénalité est majorée de 67 % pour non respect de l'objectif fixé de rattrapage. L'État nous a déclarée commune carencée et nous a pris le droit de préemption et si nous n'avons pas un réel programme de logements, il prendra la main et fera à notre place, ne respectant pas notre cadre de vie mais en ne faisant que du chiffre. Ce serait une triple peine !

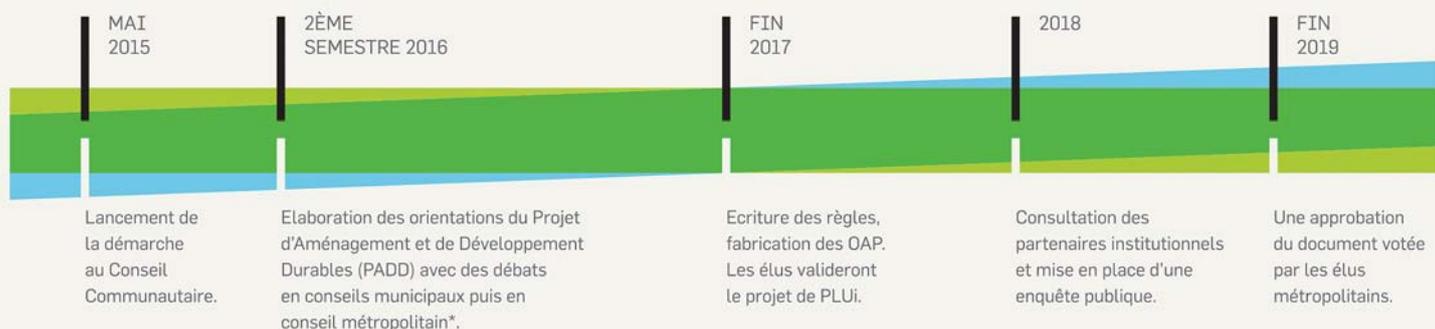
« L'évolution maîtrisée et perspectives avec le PLUi...»

Nous l'écrivions dans «Notre Projet» de façon très claire avec le triptyque :

Une ville à taille humaine, Une population maximale fixée à 6500, Un Plan Local d'Urbanisme maîtrisé.

Le Plan Local d'Urbanisme est de compétence Métropolitaine certes mais c'est au niveau de la commune avec l'aide des techniciens de la Métropole mais surtout avec l'avis de la population que nous élaborons ce PLUi qui va dicter les évolutions de la commune. C'est ainsi que nous souhaitons que notre commune reste à sa taille tout en répondant aux besoins de logements en favorisant le développement de programmes avec des petits collectifs pour limiter la consommation urbaine en espaces naturels et une offre de logements en deux et trois pièces en majorité. La population maximale est fixée à 6500.

LES GRANDES ÉTAPES DE LA PROCÉDURE

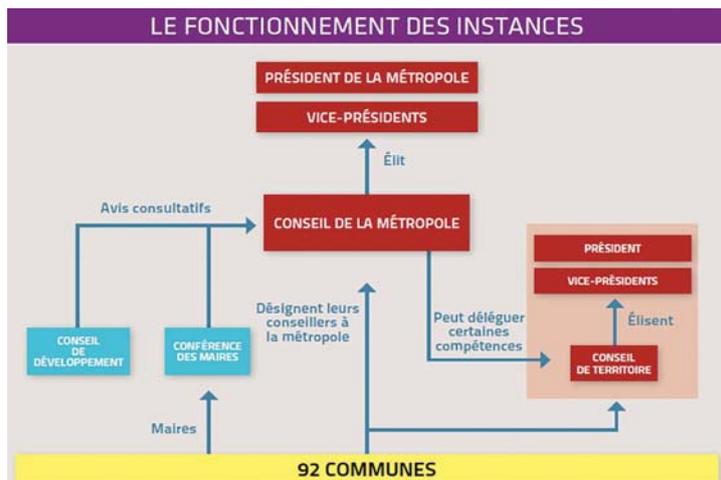


*à partir du 01/01/2016, la Métropole Aix Marseille Provence sera compétente en matière de PLU.



Cette fois la Métropole est en route avec toutes ses particularités mais aussi ses nombreux atouts !

La Métropole et les Conseils de Territoire se sont mis en place et le fonctionnement de ces instances est désormais bien clarifié comme expliqué ci-dessous :



Un Pacte de Gouvernance Financier et Fiscal...

Un Pacte de Gouvernance Financier et Fiscal qui sera adopté en Conseil de Métropole ce 30 Juin 2016, selon l'obligation fixée par la loi NOTRe, afin que notre Métropole puisse disposer d'un régime particulier, adapté à ses spécificités. Il était important que ce pacte prenne en compte les intérêts des communes et surtout une construction métropolitaine qui respecte les Maires, élus les plus proches de leurs administrés. D'autre part ce Pacte définit la répartition des compétences et surtout les relations financières entre la Métropole et les conseils de territoire. Mais vient très vite la problématique des moyens pour financer les investissements et les politiques publiques. La réponse n'est pas simple mais un mélange de moyens venus de l'État, des partenaires (CD/CR et Europe) une revisite de la dette de Marseille et une recherche de financements alternatifs (Entreprises et banques). C'est dans cet objectif de travail constructif que les élus d'Ensuès sont d'ores et déjà au travail dans les deux entités et participent aux diverses instances.

Des commissions et des groupes de travail...

Michel Illac, notre maire siège donc au conseil de la Métropole et participe aux travaux de la conférence des maires et aux divers groupes de travail des maires.

Ci-dessous une vue du premier groupe de travail réuni à Bouc bel Air sur le lourd et important dossier de la mobilité et de l'accessibilité.



L'état des lieux a été fait mais il va être primordial de répondre aux besoins des populations. Pour Ensues par exemple trois dossiers sont urgents : un développement de l'offre à destination de Plan de Campagne, Aix et Martigues, une tarification commune et attractive et une desserte urbaine plus adaptée aux besoins.

Le premier groupe de travail sur la Culture aura lieu le mardi 28 juin salle du Cadran à Ensues, un moment intéressant pour plancher sur des questions importantes telles que la définition de l'intérêt métropolitain dans le domaine de la culture, l'établissement d'une cartographie culturelle et artistique et les axes à privilégier pour permettre une culture accessible à tous dans le cadre d'un rayonnement métropolitain...

Les chèvres ne doivent pas être nourries par les personnes...



C'est maintenant un dossier qui a vu une issue convenable pour tous. Les Maires des communes concernées qui refusaient l'ordre de la Préfecture

d'abattre le troupeau, les riverains qui étaient impactés par des nuisances, la DDPP (Direction Départementale de la Protection des Personnes) et bien sûr les chèvres qui

restent sur site, tous sont satisfaits.

Une issue qui est à l'actif de tous, élus, fondation Brigitte Bardot, les chasseurs, les riverains et les associations environnementales qui ont su trouver un compromis et une méthode.

Une partie du troupeau a été capturée grâce à une complexe opération de capture. Mises en quarantaine, quelques 70 chèvres ont rejoint l'une des structures de la fondation Brigitte Bardot, structures consacrées aux animaux de ferme sauvés des abattoirs.

Le reste du troupeau qui a été laissé sur site côté

Châteauneuf est sous la responsabilité d'une association. Elles sont en quelques sorte «adoptées» par des bénévoles chargés de les nourrir et de les faire vacciner jusqu'à la fin de leur vie.

Par contre les communes concernées ont pris des arrêtés pour interdire le nourrissage, la distribution ou le dépôt d'aliments destinés aux chèvres divagantes, car cela provoque un attrait vers les bords de routes et rend la circulation dangereuse sur les routes départementales.

Bon à savoir : comment lutter contre la prolifération des moustiques ?

Notre région compte plusieurs espèces de moustiques, dont le moustique tigre (de son nom scientifique *Aedes albopictus*), reconnaissable à sa silhouette noire et à ses rayures blanches, sur l'abdomen et les pattes. Il est généralement en activité de mai à novembre, en fonction de la température et de la luminosité. Pour éviter que le moustique tigre et ses congénères ne se reproduisent et prolifèrent, il faut détruire ses œufs et supprimer les eaux stagnantes (quelques centilitres peuvent suffire) dans lesquelles les femelles pondent. Voici quelques

conseils à suivre : videz les coupelles des plantes et tout ce qui retient de petites quantités d'eau (mobiliers et décoration de jardin, jouets d'enfants...), changez l'eau des vases et photophores au moins toutes les semaines, bâchez ou recouvrez d'une moustiquaire les réserves d'eau (piscines, fûts...), videz les gîtes naturels (creux d'arbres, bambous cassés...) et les arrosoirs, seaux, qu'il faut ranger à l'abri de la pluie, ramassez les déchets verts, qui peuvent aussi devenir des récipients d'eau. Merci de d'avance pour votre vigilance.



Opération anti-quads et motos dans nos massifs

Deux agents de la police municipale accompagnés de 9 agents de l'ONF ont pratiqué récemment une opération de contrôle de la circulation des véhicules à moteur dans le massif. Pour rappel, nos collines sont interdites à la circulation toute l'année. Des barrières sont mises en place à l'entrée de chaque piste DFCI. Ces voies réservées permettent la circulation des secours et des pompiers pour la lutte contre les incendies de forêts. L'interdiction de circulation générale sur ces pistes concerne tout le monde, autant en été pour permettre le passage des pompiers qu'en hiver pour éviter la dégradation des pistes. Les personnes pouvant les emprunter sont uniquement les pompiers et les autorités publiques, les propriétaires de terrains privés desservis par ces voies, ainsi que leurs ayant-droits.

Circuler ou stationner sur un chemin en DFCI vous expose à une amende de 4^{ème} classe de 135 euros, minorée ou majorée en fonction de son délai de paiement. Il peut y avoir une amende pour la circulation et une amende pour le stationnement. Cette opération a permis de verbaliser 8 motos et quads dont 5 ont pris la fuite.



Déchets sauvages : une lutte permanente

Lors de leurs patrouilles dans le massif, la police municipale et l'ONF ont découvert des dépôts sauvages. Il s'agissait de bouteilles en verre.

En appliquant le principe de précaution, il nous a fallu mandater une société spécialisée dans l'enlèvement et le retraitement de ce type de déchets. Il s'agissait de flacons en verre qui avaient potentiellement contenu des sirops pharmaceutiques. Après appel d'offre, nous avons fait évacuer ces flacons en décharge spécialisée.

Encore une belle mobilisation pour Calanques Propres

Comme chaque année, en ce début juin, vous êtes nombreux à avoir répondu à notre invitation afin de débarasser notre littoral des déchets en tous genres et préserver la beauté et la propreté de nos calanques.

Associations, entreprises et sponsors, particuliers, plongeurs, tout le monde a uni ses efforts lors d'une belle matinée éco-citoyenne avant de se retrouver le soir au Cadran autour d'une bonne paëlla. Rendez-vous l'an prochain et comme ce sera la 15^{ème} édition, nous pouvons peut-être nous attendre à quelques belles surprises...



Découvrez notre réserve marine avec le Parc Marin !



Tous les étés, durant les mois de juillet et août, le Syndicat Mixte du Parc Marin de la Côte Bleue organise et encadre des visites guidées de surface dans la réserve marine de la Côte Bleue. Cette activité a pour but de faire découvrir à l'aide d'un masque et d'un tuba, la richesse des petits fonds marins côtiers, et de sensibiliser les personnes

qui fréquentent la Côte Bleue sur le rôle et l'importance d'une zone marine protégée. Ces visites ont lieu trois matinées par semaine, les mardis (réservées aux groupes), jeudis et samedis. Trois départs sont programmés par matinée, à 9h30, 10h30 et 11h30. La visite dure environ 1 heure. Cette activité est gratuite et accessible à tous,

dès l'âge de huit ans (date d'anniversaire révolue). Les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte responsable dans l'eau et une autorisation parentale est nécessaire pour les enfants de 12 à 18 ans. Les réservations sont indispensables, elles se font par téléphone au 04 42 13 20 36.

Création d'un comité des fêtes sur la commune !



Mardi 14 juin au foyer du gymnase Adrien Ricaud, un comité des fêtes a été créé en assemblée constitutive. Cette association a le désir et la ferme intention d'organiser des animations, des activités et des loisirs avec pour seul objectif de tisser des liens et des échanges avec la population de la commune, toutes générations confondues.

Dans toutes ses activités, cette nouvelle association entend œuvrer dans le souci du respect de la programmation municipale et des associations locales. Ce projet novateur englobe des bénévoles de tous bords animés d'une ambition de faire vivre notre territoire. Le comité des fêtes est ouvert à tous et a une véritable carte à jouer dans l'animation, au même titre que toutes les autres associations de notre commune. Dès cet été, ce nouveau comité étrennera ses fonctions avec deux repas au boulodrome, le 22 juillet à 20 h (soirée grillades) et le vendredi 19 août à 20 h (soirée moules frites). D'autres activités seront programmées prochainement et présentées sur le stand de l'association le jour du Forum des associations le 4 septembre au Cadran.

Les personnes intéressées pour venir s'investir au sein de ce projet rassembleur sont les bienvenues !

Suivez l'activité de l'association sur facebook : comité des fêtes d'Ensuès la Redonne.

Pour tout contact : comitedesfetes.elr@gmail.com et 07 83 82 62 77

Le Secours Catholique a soufflé ses 70 bougies !

Créée après-guerre par l'abbé Jean Rodhain, cette association a but non lucratif est particulièrement active sur notre commune depuis une trentaine d'années. Afin de fêter ces 70 ans d'engagement solidaire, une marche fraternelle a été organisée en centre ville le samedi 21 mai... menée par la responsable

locale Sylvia Guérin et la responsable relationnel Heidi Talion, un petit groupe inter-générationnel a traversé les rues ensuéennes en chantant. Arrivé au Foyer Socioculturel, c'est égayée par le vécu de nos anciens que l'histoire illustrée d'Ensuès nous a été contée. Cette belle journée s'est clôturée par un agréable goûter qui fut

encore l'occasion d'échanges et de souvenirs...



Stage multisports, les inscriptions sont ouvertes !

Les stages multisports organisés par la municipalité, en collaboration avec 6 associations de la commune, aura lieu pendant les vacances de la Toussaint du 24 au 28 octobre.

Tennis, judo, danse, gym agrès, handball et football seront au programme. Une séance de cinéma dans la salle du Cadran est également prévue pendant la semaine de stage.

Les activités se déroulent de 9h30 à 16h30 au complexe sportif Adrien Ricaud. Elles s'adressent aux enfants nés entre 2003 et 2011 (5-13 ans) (*Renseignements et flyers à télécharger sur www.mairie-ensues.fr*)

Remise de diplômes au don du sang

La collecte de sang du vendredi 20 mai au foyer socioculturel a été l'occasion de remettre la médaille de donneur bénévole à Mme Dominique Guillot, donneuse émérite à plus de 100 dons. La remise de diplôme s'est déroulée en présence du bureau de l'ADSB sous le patronage du responsable de Secteur M. Jacky Cettier.



RENDEZ-VOUS

La journée des bénévoles

Le repas des bénévoles avec son traditionnel aïoli se déroulera le samedi 3 septembre au boulodrome avec, comme chaque année, un concours de boules pour clôturer cette journée. Prévoyez parasols et chapeau !

Un repli au Cadran est prévu en cas de mauvais temps.

Le forum des associations

Nous vous donnons rendez-vous le dimanche 4 septembre de 8h30 à 13h dans la salle du Cadran pour le traditionnel forum des associations. Les associations sportives, culturelles, caritatives... toutes seront présentes pour vous proposer leurs activités respectives, et des démonstrations se succéderont tout au long de la matinée pour vous aider dans vos choix.

Voisins en fête !

La fête des voisins continue de prendre de l'ampleur sur notre commune. De plus en plus de quartiers se mobilisent pour organiser ce rendez-vous festif et convivial (pas moins de 11 cette année). Nous tenions à remercier tous les organisateurs pour leur participation et leur enthousiasme.



Tournoi des Pompiers en souvenir de Robert Autès



Le tournoi de football inter-casernes en souvenir de Robert Autès s'est déroulé sur le stade d'Ensuès-la-Redonne. Pour mémoire, le sergent-chef Robert Autès a été percuté par un poids lourd, dans la nuit du 5 au 6 juillet 2001, sur l'autoroute A7, à hauteur de Vitrolles,

alors qu'il intervenait contre un feu de forêt. Robert Autès, 54 ans, était sapeur-pompier volontaire depuis 35 ans. Il était en poste à la caserne d'Ensuès-la-Redonne. Pas moins de 11 casernes des Bouches-du-Rhône se sont donné rendez-vous sur la pelouse du stade : Port-Saint-Louis, Sausset-les-Pins, Aubagne, Berre, Marignane, Carnoux, Luynes, Chateaufort-les-Martigues, Vitrolles, Martigues, Centre de Secours Côte-Bleue et la participation de la Police Municipale et des agents des services techniques d'Ensuès-la-Redonne.

Ce fut une belle journée de souvenir dans une ambiance que Robert aurait apprécié.

Tournoi Arnaud Joseph



Ce sont 14 équipes qui ont participé à ce tournoi annuel en hommage à Arnaud Joseph, jeune ensuénien qui nous a quitté en 1990 emporté par un accident alors qu'il n'avait que 9 ans. Une belle journée autour du sport, de la fraternité et du souvenir.

Modification du plan de circulation Chemin du Vieux Jas et quartier des Pachons



Après deux réunions de concertation publique, le chemin du Vieux Jas a vu sa trame circulatoire modifiée. En effet, depuis fin mai, ce chemin est passé en sens unique depuis l'allée des Aubepines jusqu'à la traverse du Vieux Jas.

Cette modification a permis de créer 22 places de stationnement. À la demande des riverains, deux ralentisseurs ont été mis en place. La zone étant limitée à 30km/h, la réglementation nous a imposé un contre sens cyclable. En parallèle, et afin de faciliter la rotation des bus,

l'entrée de la traverse du Vieux Jas a été élargie par le retrait de deux barrières. Pour les mêmes raisons, un marquage au sol et des potelets interdisent le stationnement à l'entrée de la traverse et sur l'îlot créé en sortie sur la départementale. Nous espérons que cet aménagement permette une meilleure sécurité des automobilistes et des piétons.



Réfection des barrières pour le parvis de l'hôtel de Ville

Suite à un accident de la circulation, les barrières surplombant le parking de l'Hôtel de Ville ont été endommagées par un véhicule tombé en contrebas. Le traitement du dossier en assurance ayant abouti, les travaux de remplacement ont pu être réalisés.



Début de sécurisation des voies par des barrières en bois dans les calanques

Dans le cadre du budget entretien voirie, et d'un programme pluriannuel, la municipalité a décidé le remplacement des glissières de sécurité métalliques par des barrières en bois dans le secteur des calanques, dans un souci d'intégration dans le site. Nous avons donc débuté ce programme par le remplacement de ces barrières, à la calanque du Puits et au chemin de la Redonne.



Modification des trottoirs à venir chemin des Rompides

Lors de la concertation publique du mois d'avril sur les projets, il a été acté de conserver le double sens sur le chemin des Rompides. Néanmoins, des aménagements vont être réalisés pour sécuriser la circulation piétonne et favoriser le stationnement aux heures d'entrée et de sortie de l'école maternelle. Côté cimetière, les trottoirs seront refaits et le stationnement à cheval sur la chaussée sera autorisé uniquement aux heures d'entrée et sortie d'école. Côté opposé, le trottoir sera équipé de potelets créant un cheminement piéton sécurisé.

Ouverture de saison pour le Comité Feux

Le démarrage de la saison feux de forêt a débuté le 25 juin. Au préalable, une rencontre de tous les acteurs, les équipiers bénévoles, les pompiers, la police municipale et les élus, a été organisée le 17 juin autour d'un apéritif convivial.

Merci à nos hommes en orange pour le temps qu'ils vont accorder cet été à surveiller nos massifs. Une action bénévole que nous apprécions. Si vous souhaitez rejoindre cette dynamique équipe ou pour contacter le CCFF toute l'année, vous pouvez leur écrire à comite.feux.ensues.free.fr ou de juillet à août au 04 42 45 97 54.

Sécurité : Un dispositif renforcé pour la saison estivale

Comme chaque année une réunion de présentation sur la sécurité en période d'été s'est tenue à l'Hôtel de Ville animée par Frédéric Ounanian adjoint à la sécurité de la commune, en présence des élus, du Capitaine Pezzatini, responsable du Centre de Secours Côte Bleue Est, du Lieutenant Invernizzi, commandant de la brigade de Gendarmerie de Carry le Rouet, de M. Carpentier coordonnateur des Ports de la Côte Bleue, de Monsieur Pacini, représentant du Conseil Départemental, de M. Bachet du Parc Marin de la côte bleue et de M. Slosse, responsable du Comité Feux.

Tous les sujets concernant la sécurité des biens et des personnes ont été abordés en compagnie des représentants des CIQ, sociétés nautiques et des commerçants exerçant leur activité dans



les calanques. Il faut retenir que la police municipale pendant cette période sera présente 7 jours sur 7 de 9 h à 19 h tous les jours de la semaine et de 8 h à 18 h les jours de «barrages». Les patrouilles sont diversifiées (pédestre, véhiculées, maritime ou en VTT). Côté pompiers, à compter du 1^{er} juillet, 2 véhicules supplémentaires sont positionnés dans le massif pour la surveillance des feux et l'engagement immédiat en cas de départ de feu. L'intervention d'un hélicoptère bombardier d'eau peut, en cas de risques sévères sur les massifs, être aussi déclenchée.

La surveillance sera renforcée par les 4 véhicules du Comité Feux qui multiplieront les patrouilles.

Sur la calanque de la Redonne, M. Pacini indique un renforcement du dispositif de vidéo-protection par la mise en place de deux nouvelles caméras. Enfin, côté gendarmerie, les renforts mobiles sont au nombre de 12 gendarmes comme l'an dernier. Ils seront présents quotidiennement à l'arrivée des trains entre 12 h et 14 h et puis au niveau des calanques dans l'après-midi en lien permanent avec la Police Municipale.

Du nouveau pour les contrôles d'accès aux calanques



La municipalité a jusqu'à présent confié la tenue des barrages pour accéder aux calanques à des jeunes de la commune. Malheureusement, force est de constater que nos jeunes se sont trouvés parfois confrontés à de nombreux problèmes comme l'incivilité et le non respect de certains conducteurs.

Il a donc été décidé de confier la gestion de nos accès calanques à une société de Sécurité jusqu'au mois de septembre. Ces professionnels sauront faire appliquer les règles élémentaires d'accès dans nos calanques à la Redonne et la Madrague, règles qui, rappelons le, ont pour vocation la

sécurité des usagers grâce à l'accès éventuel des secours. Les horaires restent inchangés de 8 à 18h, les samedis, dimanches et jours fériés.

Par ailleurs, en 2009, nous avons installé des barrières en acier avec contre poids afin de réguler le contrôle des laissez-passer dans les calanques. Ce matériel ayant vieilli, il devenait difficile à manœuvrer manuellement. Nous avons décidé de les remplacer par des modèles plus modernes en aluminium avec un système de ressort de compensation. Ce système rend plus confortable le travail des contrôleurs et répond mieux aux normes en vigueur.

Tout est en place pour cette saison que nous souhaitons agréable à tous.

Compte rendu du Conseil Municipal

Rappel : Le recueil complet des actes administratifs est disponible auprès du secrétariat du Conseil Municipal

Conseil du 23 Juin

Secrétaire de séance : Sébastien ALARCON

Liste des délibérations mises à l'ordre du jour :

Avenant à la convention de dématérialisation de la télétransmission des actes administratifs en Préfecture
(Rapport Hubert Macone)

Décision budgétaire modificative N°1
(Rapport Hubert Macone)

Marché public à procédure adaptée pour les travaux de construction de la cuisine centrale
(Rapport Hubert Macone)

Convention constitutive d'un groupement de commande pour le marché de prestation de maintenance du système informatique
(Rapport Hubert Macone)

Contrat de mixité sociale
(Rapport Michel Illac)

Projet urbain Partenariat de Val de Ricard – commune d'Ensuès la Redonne – Approbation d'une convention avec la Métropole et Européans Home 40.
(Rapport Michel Illac)

Approbation modification N° 4 du Plan Local d'Urbanisme
(Rapport Frédéric Ounanian)

Cession d'une parcelle cadastrée section AK N°47 – Chantegrive
(Rapport Frédéric Ounanian)

Cession de parcelles AB34 (ex 32), AB21, AB19, AD1 à la Métropole Aix Marseille Provence
(Rapport Frédéric Ounanian)

Attribution de subventions aux associations – 2^{ème} répartition
(Rapport Mohamed Béhairi)

Convention «Saison 13» avec le Conseil Départemental
(Rapport Sabine Coirre)

Tarifs dispositif «train bleu»
(Rapport Sabine Coirre)

Approbation du règlement intérieur de travail en sécurité du personnel de la collectivité.
(Rapport Michel Illac)

L'ensemble des délibérations de ce Conseil Municipal a été adopté à l'unanimité

Rappel : Retrouvez l'ensemble des compte-rendus des conseils municipaux en ligne sur le site de la Ville www.mairie-ensues.fr (rubrique Votre Mairie)

Mise en vente du terrain de Chantegrive : ce qu'il faut savoir

Pour rappel ce terrain a fait l'objet d'une révision simplifiée du PLU votée lors du conseil municipal du 10 février 2011 et du conseil communautaire du 11 février 2011. Les différents recours juridiques étant aujourd'hui purgés, sa mise en vente peut s'effectuer.

La procédure d'une vente aux enchères a été choisie par la commune. Un dossier complet est à votre disposition sur simple demande à l'accueil de l'Hôtel de Ville et en téléchargement sur le site de la Ville www.mairie-ensues.fr

- La mise à prix est fixée à 400 000 € (frais de notaire à la charge de l'acquéreur).
- Les offres seront à déposer en mairie du 16 août au 30 septembre 2016 à 16h, sous plis cacheté contre récépissé aux heures d'ouverture.
- L'ouverture des offres se fera sous contrôle d'huissier
- Toute offre déposée hors délais sera irrecevable
- Pour les offres jugées équivalentes, il sera effectué par huissier un tirage au sort.

- Les Critères de sélection des offres sont les suivants :

- Prix d'acquisition
- Mode de financement
- Montant hors concours bancaires
- Description sommaire du projet

La validation de l'offre sera soumise à délibération du conseil municipal prévue en décembre



Bienvenue aux nouveaux habitants !



La Municipalité d'Ensùs a convié les nouveaux habitants de la commune à venir partager un moment convivial à la rencontre du Maire et des élus du Conseil Municipal. Ils sont nombreux à avoir répondu favorablement à cette invitation dans la salle des mariages de l'hôtel de ville. Cette cérémonie d'accueil a permis de présenter aux nouveaux venus les élus représentants chaque délégation, de les informer sur l'ensemble des services municipaux mis à leur disposition. Nous leur souhaitons la bienvenue sur notre commune.

Célébration du 8 mai 1945

La traditionnelle cérémonie du 8 mai a été respectée avec un défilé dans les rues du village, une dépose de gerbes et un moment de recueillement devant le monument aux morts. Aux côtés des élus, les représentants de l'association d'anciens combattants, de Sapeurs-pompiers, de membres du CCFF, de la Police Municipale, des associations de la commune et les habitants de la commune. L'occasion de rappeler la "nécessaire lutte pour la Liberté et la Démocratie".



Rassemblement intergénérationnel autour du 18 juin 1940

La présence d'élèves de l'école élémentaire accompagnés par leurs professeurs, entonnant la Marseillaise et le chant des partisans en ce samedi matin du 10 juin fut un bel exemple de ce devoir de mémoire qu'il nous faut préserver entre générations autour de la célébration de l'appel du Général de Gaulle le 18 juin 1940, symbole de la Résistance au cours de la 2^{ème} Guerre Mondiale.



La Poste : Le combat continu...

L'action menée par la municipalité depuis la connaissance de la décision de diminuer les horaires d'ouverture du bureau d'Ensùs la Redonne a pris une nouvelle tournure. Appuyés par le député Vincent Burroni et forts de plus d'un millier de signatures à la pétition que nous vous avons proposé le Préfet de Région qui avait été saisi par Monsieur le Maire a été convaincu par nos éléments sur la nécessité de maintenir le niveau de qualité de ce Service Public (voir courrier ci-contre). Il a donc sollicité la Direction de la Poste pour que notre dossier soit examiné à la commission départementale qui devra statuer sur le dossier. Nous attendons la convocation de cette commission départementale. Ce samedi 18 juin alors que la manifestation de l'Appel du général de Gaulle se déroulait sur le parvis de la poste tous les participants ont pu voir une file d'attente permanente qui s'étalait sur la place...

PRÉFET DES YVELLES-DEPARTEMENT
REPUBLIQUE FRANÇAISE
 Paris, le 23 mai 2016

Madame le Délégué régional de Groupe La Poste
 Délégation régionale PACA
 29 rue de la République
 BP 12485 13215 Marseille cedex 2

Objet : diminution des horaires d'ouverture du bureau de poste d'Ensùs-la-Redonne
 F3 : en courrier du 25/01/2016

En vertu, la modification des horaires d'ouverture d'un bureau de poste, lorsqu'elle altère l'équivalence locale de Régions significatives comme c'est le cas pour le bureau de poste d'Ensùs, est soumise à l'avis de la Commission de la politique gouvernementale d'accessibilité aux services publics définie par la loi du 7 août 2015 relative à la Nouvelle Organisation Territoriale de la République.

Enfin, d'après le règlement de la CDPPT, ses attributions sont définies par décret du 25 mars 2009, dont l'article 2 prévoit qu'elle a pour objet de veiller à la qualité de l'offre de services de la Poste. Considérant que cette notion de qualité est indissociable de l'équivalence des horaires d'ouverture des services et que celle-ci doit se voir affecter un accès facile aux services postaux, je vous informe qu'il sera procédé, suite à la CDPPT, à la situation du bureau de poste d'Ensùs, à l'occasion de la prochaine séance de cette instance de concertation.

Le maire d'Ensùs la Redonne m'a saisi, par courrier ci-joint du 25 janvier 2016, du projet de diminution des horaires du bureau de poste de sa commune.

vous saurais gré de bien vouloir saisir la CDPPT de la situation du bureau de poste d'Ensùs, à l'occasion de la prochaine réunion de cette instance de concertation.

Agenda

:: Juillet

SAMEDI 2

Tournoi de fin de saison par le Koala Volley au gymnase.

Du 4 AU 8

Stage de hand-ball au gymnase.

MERCREDI 6

Cérémonie Hommage à Robert Autès au Centre de Secours Côte Bleue Est.

Du 6 AU 8

Stage de gym dans la salle de gym agrès.

Du 9 AU 10

Stage par les Cotton Girls au foyer socioculturel.

Du 11 AU 15

- Stage Judo Jujitsu Côte Bleue au Dojo.
- Stage de danse par Impact dans la salle de danse du Gymnase.

MERCREDI 13

Bal du 13 juillet avec Sardinade sur le parvis de l'Hôtel de Ville.

Festivités du 14 juillet

Le mercredi 13 au soir, vous êtes invités à l'occasion des festivités du 14 juillet à participer à un grand bal agrémenté d'une sardinade gratuite à partir de 20h sur le parvis de l'Hôtel de Ville, soirée offerte par la Municipalité avec la participation du Comité Communal des Feux de Forêt (CCFF) qui assurera la cuisson des sardines et la buvette. Le lendemain, à partir de 10h30, départ du défilé jusqu'au Centre de Secours.



JEUDI 14

Commémoration de la Fête Nationale à partir de 10h30 sur le parvis de l'Hôtel de Ville.

SAMEDI 16

Concours de pétanque au Boulodrome par l'association Droit au Bouchon.

VENDREDI 22

Soirée au Boulodrome par le Comité des Fêtes d'Ensuès la Redonne.

Premiers rendez-vous pour le Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes d'Ensuès la Redonne vient d'être créé et à cette occasion il vous propose deux soirées avec repas et animation musicale cet été : Une Soirée Grillades le vendredi 22 juillet 20h au boulodrome avec Apéros - Sangria, Grillades, Salades, Fromage, Glaces, Vin, Boissons, Café. Une Soirée Moules Frites le vendredi 19 août 20h toujours au boulodrome.



Renseignements au 07 83 82 62 77 ou sur Facebook : «Comité des Fêtes d'Ensuès la Redonne». Les réservations et paiements s'effectueront le Mardi et Jeudi de 18h30 à 20h au Foyer du gymnase.

:: Juillet

SAMEDI 23

Concours de pétanque au Boulodrome par l'association Droit au Bouchon.

:: Août

Du 5 AU 7

Fête des Calanques par l'AIEJE à la Redonne.

SAMEDI 6

Concours de pétanque au Boulodrome par l'association Droit au Bouchon.

Du 16 AU 19

Stage de danse par Le Masque et le Chausson.

VENDREDI 19

Soirée au Boulodrome par le Comité des Fêtes d'Ensuès la Redonne.

SAMEDI 20

Concours de pétanque au Boulodrome semi-nocturne par l'association Droit au Bouchon.

Du 22 AU 27

- Stage Judo Jujitsu Côte Bleue au Dojo.
- Stage de danse par l'association Impact.
- Stage de danse par Le Masque et le Chausson.
- Stage de hand-ball au gymnase.

SAMEDI 27

Concours de pétanque au Boulodrome par l'association Droit au Bouchon.

DIMANCHE 28

Fête de la Libération du Village à partir de 10h30 sur le parvis de l'Hôtel de Ville.

Fête de la libération du village

Le débarquement en Provence des forces alliées a eu lieu le 15 août 1944 et s'est poursuivi par une vaste opération militaire menée par les Alliés sur Marseille et Toulon. C'est dans ce cadre, que notre village fut libéré il y a 72 ans, occasionnant d'après combats mais aussi des scènes de joies. En hommage à ce souvenir, la Fête de la Libération garde encore tout son sens. Elle nous rappelle chaque année à notre devoir de mémoire. Pour ne pas oublier, rendez-vous dimanche 28 août à partir de 10h30 sur le parvis de l'hôtel de Ville pour un défilé suivi d'un dépôt de gerbes et d'un apéritif proposé par la Municipalité.



:: Septembre

SAMEDI 3

Fête des Bénévoles au boulodrome.

DIMANCHE 4

9h -13h : Forum des associations dans la salle du Cadran.

Forum des associations

Dans la salle du Cadran le dimanche 4 septembre, le forum des associations se tiendra de 9h à 13h. Plus d'une quarantaine d'associations y seront réunies et chacun pourra se renseigner sur une activité ou une nouvelle discipline, que ce soit dans les domaines des loisirs, des sports, de la musique, de la culture, mais aussi dans ceux du social, de l'environnement, de la santé ou du caritatif. Des démonstrations y seront aussi proposées.



SAMEDI 10

Concours de pétanque au Boulodrome par l'association Droit au Bouchon.

VENDREDI 16

18h30 : Conférence de M. Méténier sur Marcel Pagnol en présence des auteurs Éric Stoffel et Vincent Scotto auteurs de la bande dessinée Topaze.
21h : Théâtre – «Fanny» de Marcel Pagnol par le théâtre du Lacydon dans la salle du Cadran

SAMEDI 17

10h30 : Journée du Patrimoine – Rencontre dédicace avec les auteurs locaux à la Médiathèque Élisabeth Badinter
21h : Récréative du Foyer Rural au foyer socioculturel

DIMANCHE 18

9h -17h : Vide Grenier d'automne au Village

Vide Grenier

La Mairie vous invite le dimanche 18 septembre à participer au traditionnel vide grenier d'automne, qui se tiendra de 9h à 17h dans le centre du Village. Pour y participer, un formulaire d'inscription sera mis à votre disposition après le 15 août. Vous pourrez le télécharger sur le site de la Ville www.mairie-ensues.fr ou vous le procurer sur simple demande à l'accueil de l'Hôtel de Ville.



MARDI 27

19h - Réunion Publique, salle des Mariages de l'Hôtel de Ville

:: Octobre

SAMEDI 8

21h : One woman show de Caroline Vigneaux dans la salle du Cadran.

One Woman Show de Caroline Vigneaux

Sous le titre «Caroline Vigneaux quitte la robe», cette humoriste dont le rêve d'enfant était de devenir avocate, nous raconte ce qui l'a finalement poussé vers la comédie après 14 années brillamment consacrées au droit, non sans lourdes conséquences parentales, financières et sociales ! Nous vous invitons donc le samedi 8 octobre à partir de 21h dans la salle du Cadran à venir profiter de ce spectacle truculent et réjouissant.



VENDREDI 21, SAMEDI 22 ET DIMANCHE 23

Temps fort Danse avec les spectacles de Masques et chaussons, la Plume, la fabrique des phénomènes, et AB13.
(Programme complet et détaillé à venir)

MERCREDI 26

Ciné-club dans la salle du Cadran sur le thème «Regard vers l'Est».

Ciné club du Cadran

Le Cadran lance «les jeudis comme au ciné» avec un 1^{er} rendez-vous le Jeudi 27 octobre sur le thème «Regard vers l'Est». Au programme, pour les 3-5 ans «Sametka, la chenille qui danse» de Zdenek Miler et Fiodor Khitruk, pour les 6-11 ans «Princess bride» de Rob Reiner et pour tout public à partir de 11 ans «Sleepy Hollow» de Tim Burton. Détail de cette programmation à retrouver dans votre livret de saison culturelle à paraître fin août.



Du 24 AU 28

Stage de Football au stade municipal.

LUNDI 31

Soirée Halloween au Cadran.

Nouveaux Commerces

C'est nouveau :



Food truck «Le camion»
à la Redonne
Romain et Nicolas vous proposent tout l'été sandwiches, hamburgers, boissons, et desserts dans leur camion. Ouvert 7/7, de 10h30 à 19h.
Pour plus d'infos : 06 15 20 58 09



Installé à côté de la pharmacie des Palmiers, **«Optique Ensues»** est le nouvel opticien. Il vous conseille et vous accueille du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 15h à 19h.
Infos au 09 83 59 44 45

Ça change :



Cet été, l'**auberge des Calanques** de la Redonne vous propose un nouveau service de restauration, brasserie, pizzeria, glacier sur une terrasse réaménagée.
N'hésitez pas à découvrir sa nouvelle carte. Infos au 04 42 02 11 93



Le garage Peugeot situé au 5, ave de la Côte Bleue a changé de propriétaire. Bienvenue désormais au **garage Pacheco** qui vous propose ses services de réparations automobiles du lundi au vendredi de 7h30 à 18h.
Pour plus d'infos : 06 23 01 77 64.



M. André a repris la boulangerie du village qui porte maintenant le nom de **«l'éphémère»**. Il vous propose pains, viennoiseries et pâtisserie.
Ouvert tous les jours sauf le mercredi de 6h30 à 13h et de 16h à 20h (le dimanche de 6h30 à 13h). Pour toute commande : 04 42 45 94 94.

Du nouveau dans les professions de santé :

Nouvelle infirmière libérale, **Sabrina Tissier** est à votre disposition pour soins à domicile 7 / 7. Tél : 06 23 61 14 11

Noces de Diamant pour Marcel et Angèle

Ces 60 ans de vie commune ont été riches depuis Paris jusqu'à Ensues où ils arrivent en 1965. Une vie très engagée dans la vie citoyenne pour Marcel et de super mère de famille très attentionnée pour Angèle, c'est certainement le secret de cette longévité... Tous nos vœux de bonheur pour la suite de leur vie commune.



État Civil

NAISSANCES

- Le 24/02/2016 VANUCCINI Jimmy
- Le 18/03/2016 DEMARLE Suzanne
- Le 20/03/2016 DONNEZAN Jacques
- Le 06/04/2016 RAPUC Tony
- Le 07/04/2016 SAINTE-BEUVE Martin
- Le 07/04/2016 DELORME Edgar
- Le 09/04/2016 BAZZALI Ange
- Le 11/04/2016 LASCARATOS Jules
- Le 12/04/2016 RAMOS Charlotte
- Le 13/04/2016 GOUZOUGUEN Elouan
- Le 22/04/2016 FORNASERO Alban
- Le 27/04/2016 N'SANA GUYON Annamé
- Le 30/04/2016 CARORINO Théia
- Le 01/05/2016 PIERRU Lison
- Le 03/06/2016 ZIMMER Giulio
- Le 06/06/2016 DESPLATS Diane



Tony

DÉCÈS

- Le 16/03/2016 CHAPPELLIER Alain
- Le 29/03/2016 HASSAINE épouse LAURENTI Yvette
- Le 04/04/2016 DU TERRAIL COUVAT Claude
- Le 07/04/2016 MURRU Josiane
- Le 10/04/2016 LAPLANE Joelle
- Le 17/04/2016 STURLESE Charles
- Le 25/04/2016 GIANNONE Balthazar
- Le 23/04/2016 VAN DEN BOSCH épouse ROFFO Arlette
- Le 26/04/2016 FRANCHI Annonciade veuve DESOL
- Le 08/05/2016 COMENSOLI Rémy

Empreintes présente ses sincères condoléances aux familles.

MARIAGES

- Le 02/04/2016 FELIX Nicolas / JOURDAIN Véronique
- Le 02/04/2016 KADDECHE Foued / SOLTANI Zohra
- Le 19/06/2016 ARNAUD Lucas / COTI Marion

Empreintes adresse toutes ses félicitations aux nouveaux mariés.

PARRAINAGES RÉPUBLICAINS

- Le 14/05/2016 BRUGES Mélanie
- Le 11/05/2016 TESSIER Daren

Libre Expression Municipale

Groupe "Majorité Municipale"

Toujours debout et déterminés à améliorer votre quotidien...

Dotations de l'État en baisse, important coût des rythmes scolaires sans compensation, normes imposées, coûteuses et sans compensations, pénalités SRU... continuent à toucher notre situation budgétaire. Certes quelques petites mesures ont été annoncées par le Président de la République en personne au Congrès des Maires, mais on est très loin du compte. Malgré ce contexte difficile pour toutes les collectivités, à Ensuès la Redonne nous comptons bien être en mesure d'améliorer votre quotidien. C'est ainsi qu'en élus responsables nous sommes en train de réaménager notre programme de grands projets tout en répondant au mieux à vos attentes et en préparant l'avenir.

Préparer l'Avenir c'est anticiper les besoins en équipements et en services en les adaptant aux situations prévisibles. Créations de salles de classe dans les deux écoles, construction d'une nouvelle cuisine centrale, agrandissement de la salle de restauration en maternelle, création de places en crèche, nouveaux équipements pour les seniors, nouveaux

espaces jeux, extensions de locaux associatifs (Sport, Culture...).

Ces équipements, nous les envisageons sans modifications des taxes locales et sans emprunt, bien au contraire nous continuons à diminuer l'encours de la dette. Dans le même temps nous allons chercher de nombreuses aides de nos partenaires, les diverses collectivités mais aussi nos partenaires du secteur privé. Autant de projets qui sont nécessaires pour améliorer la vie quotidienne, celle des familles ensuénennes. Vous le savez, avec mon équipe nous souhaitons régulièrement vous associer aux choix et décisions sur les sujets qui vous concernent car votre avis est important.

Je vous donne donc rendez-vous le 27 septembre pour une réunion publique où vous serez présentées et mises en débat toutes ces propositions.

Michel ILLAC

«Ensemble c'est pour la ville» Groupe d'opposition «Les Républicains»

Chers Ensuénennes et Ensuènnens,

Les vacances d'été sont là et les estivants vont commencer à arriver en masse. Nous insistons sur l'aspect sécurité, tant sur nos habitations que sur nos calanques et surtout les débordements liés aux incivilités. Nous espérons vivement des renforts de Police et une extrême vigilance concitoyenne.

Il est vrai que l'état et nos proches instances ne nous aident pas beaucoup mais nous devons faire avec car cela était imparable avec le gouvernement actuel et ses restrictions pour lesquelles aucune proposition n'est faite pour que la France se redresse. Les grèves, les manifestations, de plus en plus nombreuses paralysent notre pays et cela laisse à penser que nous nous dirigeons tout droit vers un second Mai 1968.

Ne perdons tout de même pas espoir le pire est là et nous ne pouvons espérer l'extrême alors soyons confiants et abordons cette belle saison avec espoir.

Nous vous souhaitons un agréable été et restons à votre écoute car dès la rentrée, comme nous vous l'avions annoncé, nous publierons notre 1^{er} numéro qui, nous l'espérons, ne vous laissera pas indifférents.

Profitez de cette belle période, de notre site privilégié et des joies que nous apporte notre équipe de France à l'Euro 2016.

Vive les Bleus, vive la France.

Bonne vacances à tous

Daniel PIERRE

Conseil de Métropole et Conseil de Territoire, les commissions sont en place

Lors de notre dernier journal il était trop tôt pour communiquer sur les commissions de travail, aujourd'hui elles sont en place et nous vous informons des implications de nos deux élus :

Métropole Aix Marseille Provence : Michel Illac à la commission «Mer, Littoral et Ports, protection et mise en valeur des espaces maritimes et naturels».

Conseil de territoire Marseille Provence : Martine Mattéï à la commission «Développement économique, emploi et numérique» et Michel Illac à la commissions «Ports, nautisme et activités navales»

Au moment où nous bouclons ce journal les commissions et conseils de Métropole et de Territoire se réunissent jusqu'à la fin Juin, nous reviendrons sur le compte rendu de notre mandat dans le prochain journal.





Dimanche 4 septembre de 9h à 13h
Forum des associations - Salle du Cadran



Vendredi 16 septembre à 21h
Théâtre – «Fanny» de Marcel Pagnol - Salle du Cadran